

baud Ancelin, le titre d'imprimeurs du roi en la ville de Lyon leur est conféré.

La vindicte du bon prince Henri n'est point implacable ; enchanté de la soumission de Lyon, « bientôt suivie de celle des villes voisines », il manifeste au Consulat sa satisfaction et « promet de ne pas tenir rigueur aux Lyonnais de leur longue désobéissance » ; il « détruit l'ancienne constitution communale » en assurant les Lyonnais de sa confiance ; il supprime huit échevins sur douze et leur donne un chef dont il avait la nomination, mais il dit aux Lyonnais qu'il n'a désir de bâtir « autres citadelles que dans leurs cœurs » ; il met à la tête du Consulat Balthazar de Villars, exilé naguère par les ligueurs, mais il permet à Pillehotte de revenir à ses presses. Les Lyonnais payèrent ainsi la faute de n'avoir mis aucune condition à leur soumission.

Jean Pillehotte revient donc à ses presses, aux presses des imprimeurs à qui il donnait ses copies : Chastaing, Roussin, Julliéron, Laurens, etc., et Pillehotte publie maintenant des traités de liturgie, de médecine et de jurisprudence. Jean-Baptiste Buysson, petit-gendre de Rouillé, furieux ligueur lui aussi, y revient dans le même temps.

Lyon avait pardonné au roi, il lui avait ouvert son cœur à demi et ses portes tout à fait ; mais le roi n'était pas riche et la Ligue n'avait pas désarmé : Mayenne pensait encore ressaisir le pouvoir ; tous ces Suisses qui, à Lyon, « aident la bourgeoisie à maintenir son autorité », il faut les entretenir, les payer, et le Béarnais ne le peut pas ; ce fut un imprimeur — et c'est bien parce qu'il le fit, sans doute, comme imprimeur que j'en parle — ce fut Guichard Julliéron qui s'en chargea... Quand le roi eut triomphé — j'emprunte tout cela à ce bavard de Vingtrinier et ne m'en porte point garant — il parla de rembourser ; Julliéron ne voulut rien entendre, mais il accepta l'office d'imprimeur du roi ! Le Béarnais avait, encore une fois, fait une bonne affaire.

Vers la fin du siècle, l'agitation mauvaise qui, depuis 1539, a mis Lyon en gros émoi, a cessé à peu près ; le conflit cinquantenaire est apaisé qui a